

**Aux représentants des médias**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Deux lauréates pour le Prix développement durable 2016**

*Neuchâtel, le 20 octobre 2016.* **Le Prix académique interdisciplinaire du développement durable 2016 de l'Université de Neuchâtel a été attribué aux travaux de master de deux étudiantes, l'une en droit, l'autre en sciences économiques. Sophie Piquerez a analysé la problématique éolienne en Suisse, et en particulier dans le canton de Neuchâtel. Cécile Hediger, elle, a étudié la participation des agriculteurs à Extenso, une subvention visant à réduire les pesticides. Des travaux qui éclairent ces problématiques sous un angle nouveau.**

L'Université de Neuchâtel propose un [Prix](#) récompensant les deux meilleurs travaux de master traitant d'une thématique liée au développement durable. Dotée de 2500.- CHF, cette distinction vise à récompenser l'esprit critique, la pluridisciplinarité ainsi que le choix de thématiques d'ordre environnemental et social dans la rédaction des travaux.

Cette année, ce sont les travaux de deux étudiantes qui ont été retenus par le jury. L'un portant sur la problématique des éoliennes et l'autre sur la subvention Extenso.

#### **La problématique éolienne en Suisse et particulièrement dans le canton de Neuchâtel**

Pourquoi est-il si difficile d'implanter des éoliennes en Suisse alors que la nécessité d'opter pour des énergies renouvelables est devenue une évidence pour tout le monde ? Une partie de l'explication se trouve dans le fait que l'implantation d'éoliennes soulève une multitude de questions juridiques, politiques, économiques et environnementales. Des questions que Sophie Piquerez examine à la loupe dans son travail de master divisé en trois chapitres. Le premier est consacré à la politique fédérale adoptée dans le domaine des énergies renouvelables et particulièrement de l'énergie éolienne. Le second dissèque la complexité juridique de la problématique avec une foule de normes en vigueur, souvent contradictoires, notamment en matière d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement. Enfin, le dernier chapitre se penche sur la situation dans le canton de Neuchâtel.

#### **Subvention Extenso : introduire la notion de coût d'opportunité**

Chaque année plus, d'un demi-milliard de francs est utilisé en politique agricole pour les « paiements directs écologiques ». Mais les résultats sont décevants : la pollution des rivières et nappes phréatiques n'a pas diminué, la biodiversité ne s'est pas améliorée et les émissions de nitrogène ont augmenté. Extenso est une subvention faisant partie de ces paiements écologiques. Malheureusement le niveau de participation stagne pour les céréales et décroît pour le colza. Pourquoi ? Pour Cécile Hediger, c'est parce que les agriculteurs ne participent à ce programme que si la subvention est assez élevée pour compenser leurs pertes, à savoir, ce qu'ils auraient gagné sans participer à Extenso. En économie, ces revenus perdus représentent leur coût d'opportunité. Ce facteur, très peu pris en compte dans la littérature, apparaît pourtant comme essentiel. Dans son travail, elle montre que les participants à Extenso sont les agriculteurs qui y perdent le moins, c'est-à-dire ceux qui avaient un rendement plutôt faible et qui utilisaient déjà moins de pesticides que la moyenne avant d'entrer dans Extenso. Par contre, les agriculteurs qui cultivent le plus

intensément (avec plus de pesticide) sont ceux qui participent le moins à de telles mesures. Elle en conclut qu'il faudrait instaurer des subventions basées sur les rendements potentiels pour augmenter la participation et l'efficacité de ces mesures.

Les deux lauréates recevront leur prix en novembre prochain dans le cadre de la cérémonie de remise des titres académiques.

*Contacts :*

*Sophie Piquerez, [piquerez.sophie@gmail.com](mailto:piquerez.sophie@gmail.com) Tél.: +41 79 428 26 03*

*Cécile Hediger, [cecile.hediger@unine.ch](mailto:cecile.hediger@unine.ch) Tél : +41 32 718 13 44*